SERCE
SYNDICAT DES ENTREPRISES
DE GÉNIE ÉLECTRIQUE ET CLIMATIQUE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE JUIN 2013

PALMARÈS DU *CONCOURS LUMIÈRES 2013*

Une 25ème édition qui récompense l'initiative privée et des mises en lumière subtiles et sobres

Le jury de la 25ème édition du Concours Lumières organisé par le SERCE et Philips Lighting, s'est réuni le 15 mai dernier sous la présidence de François-Michel Gonnot, Député honoraire et Président du Club Énergie et Développement afin d'attribuer trois prix d'un montant global de 16 500 €.

Les 16 dossiers de candidatures examinés par le jury témoignent de l'intérêt que portent les collectivités locales, qu'elles que soient leur taille, pour la mise en valeur des éléments du patrimoine local par l'éclairage.

Leurs motivations, souvent évoquées dans leur présentation, soulignent le rôle joué par la mise en lumière comme facteur d'animation, pouvant s'avérer être un véritable atout économique pour leur territoire.

La technologie évoluant, une partie des dossiers présentés atteste d'un relatif engouement pour des installations d'éclairage dynamiques permettant d'associer à un éclairage statique des scenarii modulables, afin d'offrir au public une vision renouvelée de l'environnement patrimonial local.

La prise en compte de l'efficacité énergétique a été appréciée par le jury sur la base de trois critères : le nombre de points lumineux et la puissance totale installée, le type de projecteurs et les sources utilisés et enfin le ratio moyen lumen / Watt pour chaque type de point lumineux.

Autour de **François-Michel Gonnot**, Président du Club Énergie et Développement et Député honoraire et Président du jury étaient réunis pour délibérer : **Alain Le Du**, PDG de Le Du Industries ; **Jean-Pascal Lemeunier**, Chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine de l'Aube, Membre de l'Association des Architectes des Bâtiments de France (ANABF) ; **Laurent Lhuillery**, Adjoint au Maire de la ville de Chartres en charge de l'animation de la ville, Chargé de communication ; **Philippe Thébaud**, paysagiste, Président de Thébaud Urbanisme et Paysage, membre de la Fédération Française du Paysage (FFP) ; **Philippe Lagueyrie**, Directeur Général adjoint des services techniques de la ville de Rueil-Malmaison ; **Cyrille Veran**, Chef du service « Architecture et Urbanisme » de la rédaction du Moniteur.

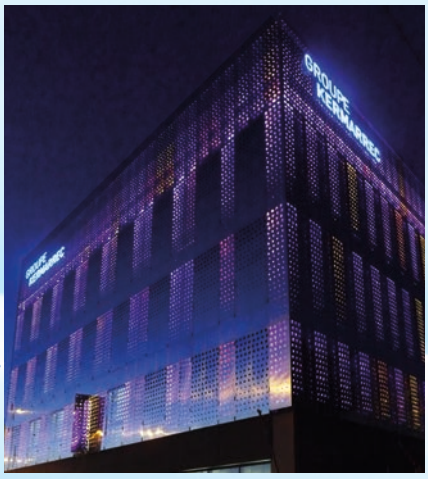

© Olivier Davy - Parcours Lumière

← 1er prix

KERMARREC PROMOTION (RENNES- 35)

MISE EN LUMIERE DE L'IMMEUBLE EKYO

Un maître d'ouvrage privé, le promoteur Kermarrec Promotion, remporte le 1er prix du Concours Lumières pour la mise en valeur par l'éclairage de son nouveau siège social, situé en périphérie de Rennes. Le jury a particulièrement apprécié cet éclairage dynamique intégré à l'enveloppe même du bâtiment qui permet de souligner avec subtilité l'architecture contemporaine de cet édifice. Des lampes LED programmables disposées sous la «peau de métal» en inox et les murs extérieurs du bâtiment créent des jeux de volumes sur la façade et attirent ainsi l'attention des passants. L'installation est très peu énergivore et l'éclairage s'éteint tous les jours à 23 heures, dans le respect de la nouvelle réglementation.

- **Puissance installée :** 2 745 W pour 153 points lumineux.
- **Concepteur :** Parcours Lumières
- **Installateur :** SATI France

Conception 426c 01 56 05 47 75

2e prix →

VILLAGE DE LAPRADELLE-PUILAURENS (11)

MISE EN LUMIERE DU CHÂTEAU DE PUILAURENS

Le second prix récompense la mise en scène picturale de l'éperon rocheux surmonté des ruines du château cathare du village de Puilaurens. Le projet a consisté à faire émerger du paysage plongé dans l'obscurité, la silhouette de la citadelle. L'approche créative s'est donc orientée vers l'éclairage des volumes architecturaux ou paysagers sans s'attarder sur les détails. Une tonalité bleutée permet de percevoir le relief tout en respectant la perception nocturne. Se substituant presqu'au clair de lune, un éclairage rasant d'une tonalité blanche froide souligne les murs d'enceinte tandis qu'un éclairage plus «chaud» révèle les différentes parties de l'édifice intérieur.

- **Puissance installée :** 7 500 W pour 96 points lumineux.
- **Concepteur :** Wonderfulight /Cetur LR
- **Installateur :** SPIE Sud-Ouest

© Jean-Marc Charles

© Didier Boy de la Tour

↑ 3e prix

VILLE DE CHAUMONT (52)

MISE EN LUMIERE DU VIADUC DE CHAUMONT

Emblématique de la ville de Chaumont (Haute-Marne), ce viaduc ferroviaire construit en 1855 permet d'assurer la liaison Paris-Mulhouse. Long de 654 mètres, il domine de 52 mètres la vallée de la Suize qu'il enjambe en 54 arches.
Le premier niveau est accessible aux piétons tandis que le second est réservé au trafic ferroviaire.
La nuit, un éclairage statique combinant le blanc et le bleu restituent la finesse de la structure du viaduc en soulignant chaque élément (étage, arche...).
Une animation colorée anime en parallèle la promenade piétonnière. Chaque jour une couleur différente prédomine, se mélangeant toutes les 5 minutes à la couleur du lendemain. En fin de semaine, toutes les couleurs de la semaine se fondent les unes aux autres, créant un tunnel de couleurs.

- **Puissance installée :** 14 850 W pour 400 points lumineux.
- **Concepteur :** JF. Touchard
- **Installateur :** Cofely Ineo

Carte d'identité du SERCE

Le SERCE, Syndicat des Entreprises de Génie Électrique et Climatique, est une organisation professionnelle rassemblant 260 entreprises réparties sur plus de 900 sites en France.
Sont adhérentes de nombreuses PME du secteur ainsi que les grandes entreprises de la profession. Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication.
Le SERCE est membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) et de la Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication (FIEEC).
Les adhérents du SERCE représentent 16,3 Mds d'euros de chiffre d'affaires et plus de 150 000 salariés.

Contact presse :
C-Comme Vous
366 ter, rue de Vaugirard
75015 PARIS
Tél. : 01 45 31 20 83
vanessa@c-commevous.com
www.c-commevous.com

Contact SERCE : **Marielle Mourgues** - Tél. : 01 47 20 69 45

www.serce.fr